

La fin d'Idea 35, condamnée, fâche ses dirigeants

La fermeture de l'agence départementale de développement économique est actée, mais les dirigeants ne s'entendent pas sur sa liquidation. Les membres de son directoire ont démissionné.

La polémique

Idea 35, c'est fini. Loi NOTRe oblige, le département ne peut plus financer sa propre agence de développement économique, et les pistes étudiées pour poursuivre l'activité ont fait long feu : ni les communautés de communes, ni la Région ne mettront finalement la main au portefeuille pour compenser l'arrêt des subventions départementales, qui couvraient près de 75 % du budget annuel d'Idea (800 000 € sur 1,2 million). En désaccord avec la façon de gérer la fermeture de l'agence, les six membres du directoire de l'association qui gère Idea 35 ont démissionné en début de semaine. « **Nous pensons qu'il faut faire vite, en se basant sur les conventions collectives, alors que le département veut prendre le temps de tout négocier avec les salariés,** explique Michel Duthoit, le président du directoire démissionnaire. **Nous n'avons pas les moyens de faire traîner la procédure : chaque mois de fonctionnement qui passe, c'est 100 000 € !** »

Qui dirige ?

Michel Duthoit estime à 300 000 € le montant des indemnités à verser aux douze salariés d'Idea, à condition de s'en tenir à ce que prévoient leurs conventions collectives. « **Suivre les demandes des salariés nous rapprocherait du million d'euros** », affirme-t-il tout en dénonçant « **les interventions de plus en plus poussées du conseil départemental** » dans la gestion du directoire : « **Quand il y a deux patrons, il n'y a plus de patron !** » Bernard Marquet, vice-président socialiste du conseil départemental en charge de l'économie, dit « **comprendre la gêne des membres du directoire, désignés pour développer l'agence, pas pour la fermer** », mais conteste les autres critiques. Sur l'intervention du département dans la négociation, la collectivité « **préside le conseil de surveillance d'Idea et il aurait été irresponsable de notre part de laisser le directoire seul face à la crise** ».

Épilogue le 25 mai

Quant à la rapidité du processus de fermeture de l'agence, « **on ne peut pas laisser croire que le directoire serait attentif aux dépenses quand le département se montrerait dépensier, c'est totalement faux,** s'insurge Bernard Marquet. **Si nous tenons légitimement à ce que les salariés soient bien accompagnés, tout se fera dans le plein respect des conventions collectives, sur la base des scénarios élaborés par Michel Duthoit lui-même !** » Il va falloir maintenant constituer un nouveau directoire, qui aura la charge de procéder aux licenciements et la liquidation d'Idea 35. Il en sera question lors de la prochaine assemblée générale de l'association, aux Archives départementales, à Rennes, le 25 mai.